

**Intervention du Luxembourg
à la
61ème session du Sous-Comité scientifique et technique du CUPEEA
Vienne, du 29 janvier au 9 février 2024**

Item 11 : « Viabilité à long terme des activités spatiales »

Madame la Présidente,

L'augmentation sans précédent des activités spatiales soulève désormais la question de sa durabilité. La croissance des débris spatiaux est une conséquence directe du développement effréné de l'innovation technologique et du rythme croissant du déploiement d'objets dans l'espace extra-atmosphérique.

Le Luxembourg considère qu'il est nécessaire de disposer d'un système de règles communes au niveau international pour traiter le problème des débris spatiaux. Nous considérons que le CUPEEA est le principal forum pour développer les règles communes au niveau international de comportement responsable et de viabilité des activités spatiales. [Ces efforts visant à améliorer le cadre juridique international doivent prendre en compte des réglementations techniques nationales contraignantes, applicables aux activités spatiales nationales, en particulier celles menées par des opérateurs privés.]

Dans ce contexte, l'adoption des lignes directrices sur la viabilité à long terme de l'espace extra-atmosphérique et la création ultérieure du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales a été une grande réussite du COPUOS. Le Luxembourg remercie le président du groupe de travail sur la viabilité à long terme des affaires spatiales, M. Umamaheswaran (Inde), ainsi que le Bureau des affaires spatiales des Nations unies, en particulier Tanja Keusen, pour leur leadership et leur soutien remarquables dans le cadre de ce travail important.

Nous nous félicitons que notre intervenant Mr. Setty de NORTHSTAR EARTH & SPACE EUROPE S.À R.L ait été sélectionné pour l'atelier organisé par le Groupe du Travail le 6 février. Nous avons aussi soumis une brève contribution écrite de l'Université du Luxembourg sur le thème de « l'ecodesign pour une économie circulaire dans l'espace » en vue de l'atelier. Nous encourageons l'association des acteurs privés et académiques aux travaux du Groupe de travail et nous espérons que l'atelier enrichira nos discussions.

Madame la Présidente,

De nombreuses initiatives et recherches s'appliquent déjà à rendre l'espace plus durable. Le Luxembourg a inscrit la durabilité au cœur de sa stratégie spatiale 2023-2027, incluant la pérennisation des activités sur Terre et dans l'Espace ainsi que l'utilisation durable et responsable des ressources spatiales.

Ainsi, sur le plan technologique, plusieurs acteurs de notre écosystème spatial s'attèlent à développer des produits et services spatiaux durables, avec le soutien de l'Agence Spatiale Luxembourgeoise. Concernant le volet de la durabilité sur Terre, nous mentionnerons par exemple un projet d'impression 3D de matériaux à base d'algues pouvant être utilisés dans l'industrie spatiale. Plusieurs acteurs ont également développé des

solutions innovantes et durables pour les activités dans l'Espace. A ce titre, nous mentionnerons le développement par une entreprise basée au Luxembourg d'un système de propulsion électro-thermal pour les petits satellites en orbite basse, ou encore le développement par un autre acteur de solutions de matériel de vols avec des composants plus légers et biosourcés.

Notre législation spatiale nationale mise en place ces dernières années permet de nous assurer que les activités spatiales ainsi que les activités d'exploration et d'utilisation des ressources spatiales sont menées dans le cadre d'un régime d'autorisation et de supervision, et conforme au droit international de l'espace.

Madame la Présidente,

Le Luxembourg restera une partie prenante des discussions internationales en ce qui concerne l'utilisation responsable et durable de l'Espace. Notre objectif est de consolider et de développer les compétences en matière de gestion du trafic dans l'Espace mais également de services en orbites qui contribueront à cette gestion. A ce titre, le Luxembourg s'implique activement dans les discussions menées au niveau européen visant à établir un cadre réglementaire pour la gestion du trafic spatial.

Je vous remercie pour votre attention.